

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AUX AUDIENCES PUBLIQUES  
ÉLEVAGE PORCIN**

**PAR LE  
CONSEIL CENTRAL  
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-UNGAVA (CSN)**

**MAI 2003**

## TABLE DES MATIÈRES

1 - Présentation	2
2 - Introduction	3
3 - Régionalisation	4
4 - Capacité d'absorption et sols	7
5 - Liquide versus solide	9
6 - Odeurs et eaux	10
7 - Conclusion et recommandations	12
8 - Bibliographie	13

Dans les pages qui suivent, seul le masculin est utilisé à titre épiciène dans le but d'alléger le texte.

Madame la Présidente,  
Messieurs les Commissaires,

Le Conseil central Abitibi-Témiscamingue-Ungava est un organisme régional ayant pour but la représentation des travailleurs de notre grande et belle région affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Les membres de son exécutif sont élus en congrès à tous les trois ans et ont comme charge de faire connaître les désirs et ambitions des travailleurs qu'ils représentent. La population de notre région désire travailler, mais aussi vivre dans un espace sain et propre à l'image de la région développée et colonisée par leurs parents et grands-parents. Nous représentons 83 syndicats défendant les droits de près de 8 000 travailleurs de 9 fédérations différentes. Nous estimons qu'il est très important de défendre les droits au travail des gens, mais aussi d'assurer la survie de la région et la qualité de vie pour nos enfants et les générations qui vont suivre.

Nous sommes intimement convaincus qu'il faut assurer à l'industrie de l'agroalimentaire un développement durable, une haute qualité des produits finis qu'ainsi qu'une diversité des productions la rendant viable. Nous pensons aussi qu'il faille former des grappes autour de ces développements dans notre région assurant la vitalité de celle-ci et la pérennité des communautés s'impliquant dans le développement de l'élevage porcin entre autres. Ces grappes devant compter des producteurs céréaliers et animaliers, des abattoirs, des transformateurs ainsi que des distributeurs alimentaires et des transporteurs.

De même, nous partageons la conviction que les droits inaliénables à des conditions de travail décentes, à un milieu de travail sain et exempt de dangers assurant la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs, à la syndicalisation et à la négociation salariale ne sont pas contradictoires au développement durable. Le droit de regroupement et d'association vont de paire avec celui d'information et à la formation faisant suite à celui d'éducation. Les jeunes doivent pouvoir être embauchés et s'installer dans la région et les moins jeunes doivent pouvoir se retirer du milieu du travail et profiter d'une retraite jouissive.

Nous croyons qu'il est impératif de conserver la propriété des sols et des productions afin d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire des gens de notre région. Ces gens doivent être plus que des mangeurs travailleurs, ils doivent être propriétaires et décideurs dans le domaine agroalimentaire, car il est évident dans le vent de mondialisation que nos voisins n'ont pas la même vision de l'alimentation que nous.

Le développement économique et écologique riment, ce n'est pas qu'une fantaisie de notre belle langue, il y a là un lien qu'il faut développer et renforcer par nos particularités. Si le monde veut notre porc, il l'aura à nos conditions et pour notre bien être.

Ont collaboré à ce mémoire madame Laurence Huss, géologue, monsieur Jacques Normandeau, PHD toxicologie, DSP des Hautes-Laurentides, Collectif environnement CSN et monsieur Donald Rheault.

## **Introduction**

Outre le fait qu'il n'existe pas de réels indicateurs de performance environnementale, la littérature existante sur la région et sa possibilité de recevoir de l'élevage porcin est plutôt rare et contradictoire. Les études américaines sont nombreuses, mais souvent rejetées par les experts de la région. Pourtant, il semble que le porc et ses rejets soient les mêmes qu'ils vivent au Québec ou chez nos voisins du Sud. Ainsi, le Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation déclare nos sols sont parfaitement perméables, mais ils sont le résultat de la déglaciation et celle-ci explique d'ailleurs la multitude des bassins hydriques de surface et souterrains.

Le mémoire qui suit, bien qu'il ne soit pas une étude exhaustive, est le résultat d'une recherche de plusieurs mois visant les sols de l'Abitibi-Témiscamingue, les problèmes de lisiers, de purins et d'odeurs résultant de l'élevage porcin. Vous y lirez aussi une préoccupation de régionalisation du développement intégré économique de ce secteur agricole qui va de la culture céréalière au tourisme régional en passant par le transport. Nous regarderons ensemble l'importance de la valeur foncière et de la qualité de vie, le tout se terminant par des recommandations découlant de la recherche effectuée. Gardons à la pensée que chaque volet est regardé dans une perspective écologique et de santé publique.

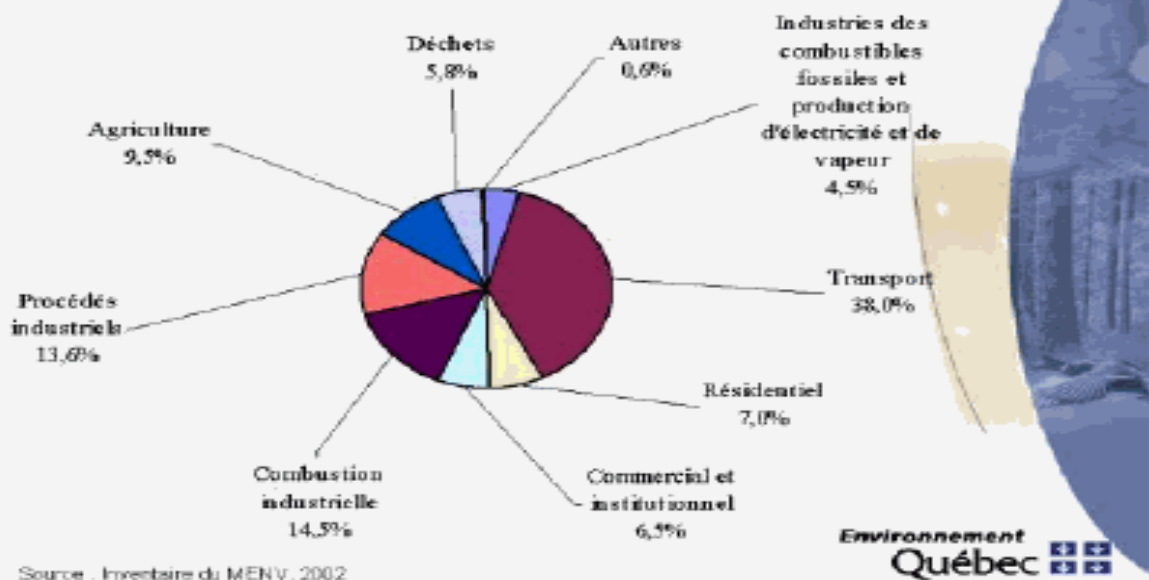
### 3 – Régionalisation et tourisme

Bien que nous ne soyons pas particulièrement en accord avec l'essor de l'élevage porcin dans notre région, nous pensons que, s'il doit avoir lieu, nous devons y donner une forme qui soit favorable à la région et à sa population. En ce sens, nous devons privilégier son développement dans les trois secteurs industriels et non pas que du seul point de vue de l'éleveur. Ce qui se révélerait prendre les désavantages et laisser aux autres les avantages.

Afin d'éviter le transport de toute sorte nous devons intégrer toutes les facettes de l'élevage. Ainsi le porc doit être nourrit, logé, nettoyé (lui et ses locaux), abattu, transformé et finalement distribué. Le seul bémol au développement intégré de toute la chaîne serait son alimentation et nous verrons plus bas pourquoi.

Se consacrer qu'à l'élevage porcin ne comporte que des inconvénients ou presque. Il produit plus de mauvaises odeurs et de déjection que d'emploi. Il participe à la dévaluation foncière et lèse les touristes qui ne risqueront pas de se donner la peine de faire une si longue distance pour sentir de si mauvaises odeurs et voir des cours d'eau et des plans d'eau contaminés. Les attraits touristiques de l'Abitibi-Témiscamingue ne sont pas urbains, alors il faut les conserver et faire en sorte de les valoriser au maximum. Nos cours d'eau et nos plans d'eau risquent de perdre tout leurs attraits s'ils sont dépeuplés de leur faune ichthyologique. Sans oublier que les bactéries sont voyageuses, que les lieux de villégiature pourraient voir leurs puits d'alimentation fréquemment contaminés par des micro-organismes et/ou des nitrates.

#### Emissions GES par secteur au Québec en 2000



Il serait irresponsable, alors que nous sommes à l'heure du Protocole de Kyoto et que la clé de la réduction des gaz à effet de serre au Québec passe par l'abaissement des émissions atmosphériques causées par le transport d'augmenter celui-ci. En effet, en transportant sur de longues distances des porcs vers le sud pour être abattus et transformés et par la suite en ramener une partie dans le Nord de la province pour être consommé, il y aura inévitablement augmentation des gaz à effet de serre. Le Québec participe à la production des ces gaz au Canada dans une proportion de 12,9% et plus de 38% de nos émissions de gaz à effet de serre au Québec provient du transport. À noter qu'il y a eu une baisse marquée, car cet apport était de 64% dans les années 80. Il faut prendre en considération aussi qu'il y a augmentation actuellement des gaz à effet de serre. Augmentation qui se situe à 2,3% au Québec alors que dans le reste du Canada elle est à une hauteur de 19,6%. Il faut faire des efforts pour conserver ses résultats. C'est donc à dire qu'il faut intégrer nos activités économiques afin de nous permettre d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto qui fut ratifié par le Canada sous la pression des gouvernements provinciaux l'an dernier.

De plus, le développement du second secteur, abattage et transformation aiderait la région qui souffre de chômage et d'un exode de ses jeunes vers le sud de la province. Nous avons là une opportunité de développer un secteur déficient et de retenir notre jeunesse et du même coup justifier la colonisation et le développement de la région.

On comprend que le Sud de la province soit d'accord avec le développement de l'élevage porcin en Abitibi-Témiscamingue; personne ne veut des inconvénients que cela comporte. Par contre, il n'a aucun problème à conserver les avantages en emploi que cela apporte dans les secteurs secondaire et tertiaire. Alors, tant qu'à prendre les premiers, assurons-nous d'obtenir aussi les seconds.

Il y a aussi l'alimentation du porc que l'on doit prendre en considération. Le maïs, le soya et l'orge sont les principaux ingrédients de son alimentation, alors que seul l'orge est produit dans notre région. Évidemment, il faudrait que la culture fourragère vivace de la région cède de la l'espace à la production céréalière si l'on augmente le nombre de porcs élevés en région et que l'on veut intégrer son alimentation. Mais est-ce bien souhaitable?

Les cultures céréalières demandent plus de pesticides que les cultures fourragères et les surplus d'herbicides ruisselleraient inévitablement en surface vers les cours d'eau et s'infiltreraient dans la nappe phréatique. Nous y reviendrons plus bas. Il faudrait s'assurer de conserver un minimum de superficies fourragères afin de maintenir une bonne structure des sols, il est ici question de drainage, de compaction et de résidus organiques restants en surface. Nous pouvons opter pour développer l'élevage du porc et laisser les inconvénients de la culture céréalière à d'autres régions, mais alors le problème reste entier; production de gaz à effet de serre ou épandage de pesticides?

Pour être conséquent avec notre discours, nous devons donc nous prononcer contre le développement de l'élevage porcin dans notre région et favorable au développement des secteurs secondaire et tertiaire reliés aux productions bovines et ovines.

Recommandations :

- que le développement de l'élevage porcin intègre les trois secteurs économiques,
- qu'il y ait des restrictions du transport des porcs morts ou vifs,
- qu'il y ait restriction du transport de lisier liquide ou solide,
- que tous les efforts soient faits pour que le Québec participe à la mise en place du Protocole de Kyoto et qu'il soit conséquent avec ces objectifs,
- que l'on développe plutôt les secteurs secondaire et tertiaire reliés à l'élevage bovin et ovin,
- que l'on évite tout comportement pouvant freiner le tourisme dans notre région,
- que l'on développe plutôt les secteurs secondaire et tertiaire reliés à l'élevage bovin et ovin,
- que l'on freine le développement de l'élevage porcin.

#### 4 - Capacité d'absorption et sols

La production actuelle étant de 27 000 porcs et la projection étant de 2 400 000, on parle d'une multiplication par 100. Nous passerions de 27 kilogrammes par hectare à 2 400kg/ha alors que la charge animale maximale de phosphore est de 111kg/ha.

De plus nous connaissons mal la composition de nos sols qui sont le résultat de la déglaciation qui eu comme effet de broyer le sol le rendant ainsi poreux par endroit et donc perméable. Chaque projet devrait faire l'objet d'études géologiques afin de déterminer la porosité et l'étanchéité du sol visé par l'épandage et l'installation de fosses de brassage et de pré fosses.

Ajoutez à cela que le Québec ne s'est pas pourvu de règles pour faire face à une augmentation incontrôlée de production porcine ce qui entraînerait des risques de surfertilisation et des problèmes liés à la population agricole.

Les études démontrent que l'Abitibi-Témiscamingue est sous la limite de la Réglementation des Entreprises Agricoles qui est de 111kg de p<sub>2</sub>o<sub>5</sub>/ha alors qu'on retrouve ici 27,19kg de p<sub>2</sub>o<sub>5</sub>/ha. Selon les même études, le bilan en phosphate et en azote est plutôt satisfaisant et ne cause aucun problème. On pourrait même croire que nos sols auraient grand besoin de surplus, mais peut-on se demander quels seront les résultats de la concentration des épandages? Et, de plus, à mon souvenir, il est étonnant de lire ces informations qui n'étaient pas disponibles lors de la rencontre de la première tournée du BAPE à Ville-Maie en novembre dernier. Pourquoi augmenter l'élevage du porc indûment afin d'enrichir les sols quelques peu pauvres? Nous avons des élevages bovins et ovins suffisants qui pourraient permettre de pallier à ce problème dans un temps relativement court, car lorsque le sol sera considéré comme bon selon le REA nous aurons alors 25% trop de porcs pour nos sols en regard à la réglementation. Il faudra alors augmenter les rendements des cultures et diminuer la production en phosphate des animaux.

Un maximum de 20 à 40 mètres cube par hectare est à prévoir afin d'éviter le ruissellement vers les cours d'eau, mais lorsque les 2 400 000 têtes sera atteint, qu'advendra-t-il des surplus? Il deviendra impossible d'empêcher l'effet sur l'épandage de fumier à la grandeur de la région et sur l'ensemble des superficies cultivées. Donc on peut prévoir beaucoup de transports de fumier sur de grandes distances, des coûts importants de transport. Quelles mesures prendra-t-on pour réfreiner la tentation des producteurs de mettre plus de lisier sur les sols qu'il est recommander?

Le fait est que la mince couche de glaise couvrant la région par endroit conduirait au ruissellement des pesticides dans les cours d'eau, alors que la porosité en profondeur des sols de notre région et la profondeur des fosses à purin augmenteraient les risques de contamination de la nappe phréatique considérablement.

Fait à considérer, 80% des cultures d'orge québécoises sont traitées aux herbicides et les techniques de cultures utilisant moins d'herbicides sont très peu utilisées en région et ne sont toujours qu'au stade d'expérimentation. De plus leur développement se faisant ailleurs, les entreprises devront les adapter à la région.



Recommandations :

- que l'on développe l'élevage biologique,
- que l'on développe l'élevage sur lisier solide,
- que soit défini des règles précises à rencontrer pour l'élevage porcin et l'utilisation de pesticides et d'épandage de lisier,
- que chaque projet soit l'objet d'étude en profondeur des sols destinés aux fosses de brassage, aux pré fosses et à épandage,
- que l'on freine le développement de l'élevage porcin.

## 5 - Liquide versus solide

Si on veut s'assurer du bien-être des animaux et tenir compte de l'environnement, on doit tenir compte que les coûts de production sont supérieurs; ceci est évident la superficie de plancher étant de 25% plus importante pour la même quantité d'animaux. Par contre, en commercialisant le compost à 10\$ par mètre cube le producteur rééquilibre son budget à zéro pour l'achat de la matière première: la litière brin de scie et copeau de bois.

Une étude du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec affirme que le développement de l'industrie porcine, si la tendance actuelle se maintient, peut mettre la santé publique en danger. Au Québec nous n'avons pas de règle et que peu de moyens pour faire face à une augmentation soudaine de production porcine. De 1989 à 1995, des pathogènes furent retrouvés dans le lisier porcin véhiculant des gastro-entérites (69 épidémies de gastro-entérite dont le pathogène est inconnu dans 54% des cas). Le MEF, en 1991, évaluait à 2,5 millions de dollars le coût annuel des contrôles des pathologies.

Le système de vente des porcs orchestré par la Fédération des producteurs de porcs du Québec empêche la survie de producteurs bio et les petits producteurs indépendants sur gestion liquide plus profitable. Donc, il n'y aurait que les grands producteurs qui survivraient dans le système actuel. On connaît actuellement un excédent de porcs au Québec et ceci introduit une baisse des prix. Il semble que la situation n'est profitable qu'aux seuls intégrateurs industriels.

La gestion des fumiers liquides augmente les risques de pollution en cas de bris des structures d'entreposage et lors de l'épandage. L'épandage liquide augmente aussi les émissions d'odeur.

Le mode bio de gestion du lisier solide serait à même de contrer la diminution substantielle des superficies d'épandage. Cette gestion permettrait aussi de limiter la propagation de bactéries dans l'environnement terrien, aérien et hydrique. N'oublions pas que la moitié des antibiotiques d'Amérique du Nord est utilisée en agriculture. Et cette utilisation massive est en partie responsable de l'augmentation de la résistance parmi la population bactérienne transmise aux humains et de l'augmentation du combat des germes responsables de diverses maladies chez l'humain. Ici les coûts reliés à ces problèmes sont directement absorbés par le réseau de la santé et non comptabilisés.

Recommandations :

- que l'alimentation des porcs soit biologique,
- que l'on développe l'élevage sur lisier solide,
- qu'il y ait des restrictions sur l'utilisation des pesticides,
- qu'il y ait des restrictions sur l'utilisation des antibiotiques.

## 6 – Odeurs et eaux

Dans les secteurs à haute densité d'élevage, les odeurs représentent un problème considérable. Les études spécialisées américaines portent à croire que les citoyens installés dans le voisinage d'installation de production animale peuvent subir des problèmes de santé physiques et psychologiques. Par contre, si cette affirmation est fondée pour nos voisins du Sud, ici au Québec aucune étude n'a été effectuée à ce sujet. Encore dans l'inconnu, nos porcs sentiraient-ils meilleurs que ceux du Sud? Ce qui ressort surtout de ces études, ce n'est pas la présence de maladie, mais l'absence de bien-être physique, mental et social. Les voisins de porcheries souffrent de plus d'anxiété, sont plus dépressifs, colériques, fatigués chroniques, confus et souffrent d'une déficience de vigueur remarquable en comparaison avec le reste de la population. Ces effets portent préjudice au système immunitaire et prédisposent à des problèmes de santé. Les réactions dépressives provenant d'élevages porcins peuvent entraîner des nausées, des céphalées, des troubles respiratoires, des insomnies et l'inappétence. Des études parlent aussi d'effets nocifs sur le rythme cardiaque et sur l'activité cérébrale. En 1996 et 97, 21 intoxications graves dont 10 décès.

Le lisier de porc dégage de l'ammoniac, du méthane, du bioxyde de carbone et du sulfure d'hydrogène qui est responsable des accidents mortels en se libérant rapidement lors de la vidange, du remplissage et du brassage d'une pré fosse. Il ne faut pas plus de deux minutes pour que le sulfure d'hydrogène atteigne les concentrations mortelles de plus de 1000 ppm. Une seule inspiration suffit pour perdre conscience et se noyer dans le lisier. Son odeur désagréable pourrait servir d'alarme, mais il est la plupart du temps déjà trop tard lorsqu'il est perçu, car notre odorat est paralysé par ce gaz. Le bioxyde de carbone crée un milieu faible en oxygène, car il en prend la place causant la perte de conscience et la mort à plus ou moins brève échéance. L'exposition chronique aux thialométhanes dans l'atmosphère provoque des avortements spontanés, des bébés de petit poids et des malformations congénitales.

L'utilisation importante de pesticides sur les cultures, même si les concentrations ne dépassent pas les seuils recommandés pour la protection de la santé publique, cause l'augmentation constante de la fréquence des cas de contamination de l'eau souterraine et de surface, dans le sol et dans l'air. Et les inconnus entourant les effets sur la santé humaine reliés à l'exposition chronique aux pesticides nous laisse dans l'expectative sur la question de la santé publique.

Si on augmente le développement de l'élevage porcin, on ne peut nier l'augmentation du volume de déjection animale et une diminution des superficies d'épandage. Et, de plus, toutes les zones à haute densité d'élevage porcin souffrent d'excès notable en azote et en phosphore dans leurs cours d'eau et leurs plans d'eau, d'une dégradation de la qualité bactériologique en aval. Les puits d'alimentation sont fréquemment contaminés par des micro-organismes et des nitrates. Rappelons que la moitié des antibiotiques nord américains sont utilisés en agriculture et finissent inévitablement dans l'eau consommée par l'Homme, ce qui augmente la résistance de la population bactérienne qui nous est transmise et augmente le combat des germes responsables de diverses maladies des humains. Il y aura augmentation des besoins de chlore et l'exposition chronique à la chloration de l'eau augmente les complications des grossesses.

Recommandations :

- que soit réalisé des études sur les conséquences sur la santé et sur la qualité de vie à vivre dans le voisinage d'un producteur porcin,
- qu'une étude soit réalisée sur la dépréciation des valeurs immobilières du voisinage d'un élevage porcin,
- qu'une étude soit réalisée afin d'éclaircir les effets sur la santé humaine reliés à l'exposition aux pesticides.

## 7 - Conclusion et recommandations

En conclusion, si nous avons une certaine ouverture au développement de l'élevage porcin dans notre région ce n'est que sous deux conditions sine qua none; la première l'élevage doit être biologique et la seconde dans un contexte de développement intégral des secteurs économiques. Car les gains économiques des activités de production animale et céréalière nécessaire au développement de l'élevage porcin ne doivent pas être obtenus au dépend de la santé publique et en absence de garanties scientifiques, cette absence ne doit pas justifier le manque de prévention. Le développement agricole doit être accompagné par la protection de l'environnement mais aussi de la santé publique. Nous ne pouvons adhérer à l'établissement de la porciculture sur une grande échelle dans notre région que et seul si les conditions suivantes sont rencontrées :

Recommandations :

- que l'on développe de l'élevage biologique,
- que l'alimentation des porcs soit biologique,
- que tout projet de méga porcherie soit refusé,
- que l'on développe de l'élevage sur lisier solide,
- que soit déterminé qu'est-ce qu'une méga porcherie,
- que le MEF définisse des normes claires et effectives,
- qu'il y ait des restrictions sur l'utilisation des pesticides,
- qu'il y ait des restrictions sur l'utilisation des antibiotiques,
- qu'il y ait restrictions du transport de lisier liquide ou solide,
- qu'il y ait des restrictions du transport des porcs morts ou vifs,
- que soit défini la quantité maximum de porcs à élevé sur notre territoire,
- que les décideurs de la région soient vigilants dans le respect des normes,
- que l'on évite tout comportement pouvant freiner le tourisme dans notre région,
- qu'une étude soit réalisée sur la dépréciation des valeurs immobilières du voisinage d'un élevage porcin,
- qu'une étude soit réalisée afin d'éclaircir les effets sur la santé humaine reliés à l'exposition aux pesticides,
- que chaque projet soit l'objet d'études en profondeur des sols destinés aux fosses, aux pré fosses et à l'épandage,
- que soit défini des règles précises à rencontrer pour l'élevage porcin et l'utilisation de pesticides et d'épandage de lisier,
- que soit réalisé des études sur les conséquences sur la santé et sur la qualité de vie à vivre dans le voisinage d'un producteur porcin,
- que tous les efforts soient faits pour que le Québec participe à la mise en place du Protocole de Kyoto et qu'il soit conséquent avec ces objectifs,
- que le développement de l'élevage porcin intègre les trois secteurs économiques (production de l'alimentation des porcs, élevage, abattage, transformation, distribution, transports).

Si toutes les conditions ci-haut mentionnées ne peuvent pas être réunies, nous ne pouvons former qu'une seule recommandation;

- que l'on freine le développement de l'élevage porcin.

## 8 - Bibliographie

**CHARTRAND, J., P. Levallois, D. Gauvin, S. Gingras, J. Rouffinat et M.-F. Gagnon**, 1999. Eaux souterraines. La contamination de l'eau souterraine par les nitrates à l'île d'Orléans. Vecteur environnement. 32(1) 37-46

**DÉBAILLEUL, G.** 1998. Le processus d'intensification de l'agriculture québécoise et ses impacts environnementaux : une rétrospective à méditer. Vecteur environnement 31 (2) : 49-54

**DÉLISLE., F., S. Gariépy et Y. Bédard**, 1998. Bassin versant de la rivière Yamaska : l'activité agricole et ses effets sur la qualité de l'eau. Ministère de l'Environnement et de la Faune et St-Laurent Vision 2000, 124p.

**CSN**, 2002. Déclaration politique de la CSN et de ses organismes affiliées sur l'avenir des industries agroalimentaires au Québec. 4p

**CSN**, 2003. Mémoire présenté dans le cadre de la consultation générale de la Commission parlementaire des transports et de l'environnement de l'Assemblée générale du Québec sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec. 15 p.

**GAUDREAU, D. et M. Mercier**, 1997. La contamination de l'eau des puits privés par les nitrates en milieu rural. DSP Montérégie, St-Hubert, 64p.

**GINGRAS, Benoît** : Md, Msc, directeur de la santé publique de Chaudière-Appalaches

**KHACHATOURIANS, G.G.**, 1998 Agricultural use of antibiotics and the evolution and transfer of antibiotic-resistant bacteria. CMAJ, 159(9) : 1129-1136

**POLAR, P. et M. Henry**. 1998 Qualité de l'eau souterraine dans la MRC de Coaticook, DSP Estrie, Sherbrook, 48p.

**ROBITAILLE, Robert** : agronome et conseiller en conservation des ressources et en agriculture biologique du MAPAQ – Centre de services de La Sarre.

**SARRAZIN, Lise** : conférencière et productrice sur litière bio-maîtrisée, colloque sur les enjeux de l'élevage porcin en Abitibi Témiscamingue, novembre 2002.